

Vol 75 N° 13. Bis

LE COR DE CHASSE

BULLETIN PERIODIQUE
DE L'AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



DE JACHTHOORN

PERIODISCH TIJDSCHRIFT
VAN DE NATIONALE VERENIGING DER JAGERS TE VOET

N'hôte plus à l'adresse individuelle	Wont niet meer op het adres aangegeven
--	---

RETOUR A L'ENVOYEUR
EPEGEM NVV 01911



Le Cor de Chasse

RETOUR A L'ENVOYEUR
EPEGEM NVV 01911

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~
~~XXXXXXXXXXXX~~
~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

*Chasseurs un jour...
Chasseurs toujours...*

Retour 6000 Charleroi
Bulletin trimestriel des Chasseurs à Pied

N° 13 - MAI 1975.

Editorial

Après une éclipse assez longue, due à diverses circonstances, LE COR DE CHASSE reparait enfin !

Il a pris un tout nouvel aspect et une nouvelle orientation. C'est une expérience que nous tentons en ouvrant ses colonnes à tous ceux pour qui la qualité de " Chasseurs à pied " représente encore quelque chose.

Nous faisons donc appel à tous ceux que notre projet intéresse : Fraternelles 1914-1918 et 1940-1945, Amicale des Chasseurs à Pied, Associations jumelées, 2me Régiment de Chasseurs à Pied et les Unités de Réserve 1er et 3me Chasseurs à Pied.

Le COR DE CHASSE doit devenir le Bulletin des Chasseurs à Pied.

Envoyez-nous des articles intéressants, des nouvelles diverses, des potins, des demandes de renseignements, etc. Nous les publierons pour autant qu'ils ne s'écartent pas des buts que nous nous sommes assignés, c'est-à-dire : l'intensification de l'amitié entre tous les Chasseurs à Pied, la défense de nos Traditions et de notre Esprit. Nous souhaitons également des articles d'intérêt général sans caractère politique.

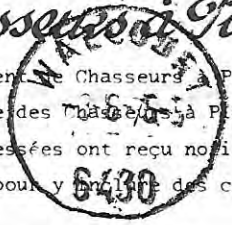
Nous espérons pouvoir assurer une parution trimestrielle, mais pour cela nous avons besoin de votre concours. Les Articles à publier doivent être signés et transmis au Président de l'Amicale des Chasseurs à Pied, rue Spinois, 144 à 6000 CHARLEROI.

Prochainement nous serons en mesure de vous donner la composition du Comité de Rédaction. En attendant nous demandons aux Présidents des Associations et aux Commandants d'Unités intéressées de bien vouloir nous faire connaître les noms et adresses des délégués qui assureront, dans l'avenir, le contact avec ce Comité de Rédaction.

LE COMITE DE REDACTION PROVISOIRE.

La Journée des Chasseurs à Pied

Après avoir pris contact avec le Commandant du 2me Régiment de Chasseurs à Pied, notre Conseil d'Administration a fixé au Dimanche 30 Août 1975 la date de la "Journée des Chasseurs à Pied à PONT-BRULÉ et EPPEGEM". Toutes les Autorités, Fraternelles et Associations intéressées ont reçu notification de la date choisie. En 1974, exceptionnellement, le programme avait été modifié pour y inclure des cérémonies marquant le 60me Anniversaire de la mort du Caporal TRESIGNIES.



Cette année nous reprenons le programme des années précédentes, c'est-à-dire :

- 10.00 hr : PONT-BRULÉ : Messe et cérémonie au mémorial TRESIGNIES, organisées par la Fraternelle des 2me et 5me Chasseurs à Pied 1914-1918, avec le concours du Régiment.
- 10.30 hr : EPPEGEM : Messe et cérémonies particulières organisées par la Fraternelle du 3me Chasseurs 1914-1918, la Fraternelle du 6me Chasseurs 1914-1918 et la FNC d'EPPEGEM.
- 12.00 hr : EPPEGEM : Cérémonie générale au Cimetière Militaire organisée par l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied et la FNC d'EPPEGEM.
- 12.30 hr : EPPEGEM : Réception par l'Administration Communale. (éventuellement).

13.15 hr: EPPEGEM : Banquet Fraternel réunissant tous les participants désireux et leurs invités.

DEPLACEMENT :

Chaque Association règle le déplacement de ses Membres à sa meilleure convenance de façon à arriver pour l'heure de la cérémonie choisie.

1. En ce qui concerne l'AMICALE : Un autocar partira de CHARLEROI de façon à arriver à PONT-BRUIE pour la Messe. Les Heure et Endroit de départ seront communiqués ultérieurement à ceux qui s'inscriront pour le voyage. Ceux qui le désirent peuvent évidemment se déplacer par leurs propres moyens; dans ce cas, si cela les intéresse, ils doivent s'inscrire pour le Banquet.

Participation aux frais: le pris du déplacement en autocar de CHARLEROI et de la participation au Banquet a été fixé à 350,- (trois cent cinquante) francs par personne; (TVA et service compris, boissons non comprises). Le prix du Banquet seul s'élève à 250,- (deux cent cinquante) francs par personne; (TVA et service compris, boissons non comprises).

Réservation : Pour réserver vos places, il suffit d'envoyer AVANT le 10 Août 1975 à l'adresse du Président, rue Spinois, 144 à 6000 CHARLEROI une petite note du modèle ci-dessous, en employant la formule qui vous convient :

NOM et prénom

Adresse complète.....

- Le désire retenir.....places pour l'autocar de CHARLEROI et le Banquet du 30 Août 1975.

350,- x =

- Je désire retenirplaces pour le Banquet du 30 AOUT 1975.

250,- x =

Je verse ce jour la somme de francs au C.C.P. 000-0793867-19 de Mr Jean BOURG, rue Spinois, 144 -6000 CHARLEROI.

2. En ce qui concerne les autres Associations : Le responsable de chaque Association communiquera, pour le 10 Août 1975 au plus tard, le nombre total de participants au Banquet. Le paiement de ces participations se fera sur place en un versement. (250,- deux cent cinquante) francs par personne.

— Marche des Chasseurs —

Le Samedi 7 Juin 1975, à partir de 14.00 hr, le 2^{me} Chasseurs organise une marche dans la région d'HAM-SUR-HEURE - JAMIOULX.

Tout le personnel du Régiment participera à cette marche et invite tous les Chasseurs ayant accompli leur service militaire à CHARLEROI à l'accompagner.

En outre, tous les anciens Chasseurs, les Membres de l'Amicale, les Membres du Cercle des Officiers de Réserve de Charleroi et leurs Amis seront les bienvenus. Nous espérons qu'ils viendront nombreux.

A l'issue de cette marche, un souper froid sera servi au Self-Service du Régiment à CHARLEROI. Une Soirée Dansante terminera la journée.

Veuillez trouver ci-dessous quelques détails supplémentaires sur le déroulement de cette journée:

- Accueil des participants au Château d'HAM-SUR-HEURE entre 13.30 et 14.00 hr. Possibilité de parking.

- Vos épouses, enfants et amis sont cordialement invités.

- Trois circuits au choix : 20, 10, 5 Km seront prévus, avec départ et arrivée à HAM-SUR-HEURE.

- Des buvettes fonctionneront le long des circuits et au Château.

- Participation aux frais : 100,- (cent) francs par personne à verser au C.C.P. 000-0812028-41 des Services Particuliers du 2^{me} Chasseurs à Pied à CHARLEROI, en mentionnant au verso " Marche du 7 Juin 1975 ".

Tous ceux que cette marche intéresse sont invités à s'inscrire d'urgence chez l'Officier S1 du 2^{me} Chasseurs, Caserne Trésignies à CHARLEROI (Tél. 071/317575 Ext. 3).

— Musée des Chasseurs —

Nous rappelons à nos lecteurs que le " MUSÉE DES CHASSEURS ", installé Avenue Général Michel à CHARLEROI (première porte à droite en montant après le Corps de Garde de la Caserne TRÉSIGNIES) est ouvert aux jours et heures ci-après :

- TOUS les jeudis non fériés de 14.30 hr à 17.00 hr;

- Le deuxième (2^{me}) samedi de chaque mois de 14.30 hr à 16.30 hr, avec permanence philatélique.

Nouvelles du Bataillon

- Le 5 Mai 1975, le Lieutenant SEBILLE et le 1er Sergent-Major HAOT ont quitté le Régiment pour rejoindre le Centre d'instruction n° 4 à PEUTIE. Ils auront pour mission d'instruire les premières volontaires féminines de l'Armée Belge qui défileront à BRUXELLES le 21 Juillet à l'occasion de la Fête Nationale.

Nous leur souhaitons bonne chance dans cette nouvelle carrière.

- Les Chasseurs participent actuellement aux différentes marches et courses d'orientation. Ils s'y distinguent par leur entrain et leur tenue. Nous les félicitons et souhaitons qu'ils y participent toujours plus nombreux et avec le même esprit.

- Durant le mois de Mai 1975, le 2me Chasseurs à Pied s'est associé aux différentes manifestations organisées dans la région de CHARLEROI pour la commémoration du 30me anniversaire de la Libération des Camps et du "V" Day.

- C'est le 2me Chasseurs qui a fourni le gros de l'arbitrage de la manoeuvre "TRY 1" organisée par le Régiment Commando dans la région VERDRE-AMBLEVE dans le courant du mois d'Avril. Tous nos Chasseurs sont rentrés enchantés d'y avoir participé.

- Les recrues de Mai 1975 sont arrivées. Elles recevront à CHARLEROI leur instruction commune de base avant de rejoindre les Unités où elles effectueront leur temps de service.

Le Mot du Chef de Corps

Ce mot du Chef de Corps abordera deux idées:

1. Fusion "Echo du Cor" - "Cor de Chasse".

Bravo! Excellente idée et merci à ceux qui en sont les promoteurs.

Il n'y a qu'une SEULE PENSEE CHASSEUR. En pratique cela veut dire : depuis la création des 2me et 3me Chasseurs en 1831, douze Régiments de Chasseurs ont vu le jour. Des centaines de milliers de Belges, Flamands et Wallons mais surtout des jeunes gens du HAINAUT ont servi sous les glorieux drapeaux des Chasseurs.

Aujourd'hui et demain, des jeunes de chez nous portent et porteront l'écusson vert et jaune. Tous, hier, aujourd'hui et demain, avec l'esprit frondeur, rouspéteur mais combien dévoué et efficace dans l'action, furent, sont ou seront " les bias ptits Chasseurs " au service du Pays.

Dès lors, la fusion des périodiques de l'Amicale et du Régiment, en plus des avantages financiers qu'elle présente, constitue le symbole de notre volonté de continuer, avec nos anciens, à être et à rester des Chasseurs.

2. Fastes 1975.

Dans le même esprit d'unité, nous voudrions que les Fastes de 1975 donnent la preuve que le phénomène "Chasseurs" est réel. C'est pourquoi notre Prise d'Armes traditionnelle sera transformée en un rassemblement d'anciens. Il faudra donc faire un effort et venir par milliers le 13 Septembre au matin sur la Place Charles II à CHARLEROI. Groupés derrière les emblèmes de leur ancien Régiment, les Chasseurs manifesteront ainsi leur volonté qu'on se souvienne dans les milieux politiques, militaires, et surtout dans les milieux de jeunes, de ce que la réalité "Chasseurs" n'est pas un vain mot en HAINAUT.

LE CHEF DE CORPS.

Nouvelles du 3me Chasseurs

A l'occasion d'un rappel de cadre de deux jours, une cérémonie s'est déroulée le samedi 15 Février 1975 dans la cour de la Caserne TRESIGNIES à CHARLEROI à l'occasion du parrainage du 3me Chasseurs à Pied (unité de réserve) par le 2me Chasseurs à Pied. Tout le cadre Officiers et l'Adjudant de Corps du 3me Chasseurs à Pied assistaient à la cérémonie. Après un dépôt de fleurs au Mémorial des Chasseurs, le Lieutenant-Colonel CHASSEUR, Commandant le 2me Chasseur à Pied remit la Charte du Parrainage au Lieutenant-Colonel BABETTE, Commandant le 3me Chasseurs à Pied. Cette Charte stipule que considérant que le 2me Chasseurs est le dernier Régiment d'active de ce genre, il importe de renforcer les liens entre tous les Chasseurs. Après les remerciements du Lieutenant-Colonel BABETTE, les participants visitèrent le Musée des Chasseurs. La journée se termina par un Banquet Fraternel qui se déroula dans une ambiance chasseur inoubliable.

Pour Mémoire

Nous rappelons aux retardataires que la cotisation 1975 à l'Amicale des Chasseurs à Pied doit être versée au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., avenue de Philippeville, 188 à 6001 MARCINELLE. (cent frs)

Harmonie des Chasseurs

C'est le 25 mars dernier, qu'au cours d'une cérémonie intime, est née L'HARMONIE DES CHASSEURS A PIED.

Cette nouvelle formation musicale, dont chacun souhaitait la création depuis de nombreuses années, a pris ses quartiers à la Caserne TRESIGNIES grâce à l'amabilité bien connue du Commandant du 2me Régiment de Chasseurs à Pied.

Pas moins de 60 exécutants occupaient les pupitres de la salle de répétition lorsque le dévoué promoteur, Monsieur André RIGAUX accueillit au son de la sonnerie "Au Chef de Corps" le Lieutenant-Colonel CHASSEUR qui était accompagné du Président de l'Amicale, de Monsieur Gustave WARMONT, Membre d'Honneur et de Monsieur l'Aumonier BOSTEELS. Monsieur RIGAUX était entouré de ses dévoués collaborateurs : Monsieur CUNCHE, Chef de Musique, Monsieur LORAUX, Sous-Chef et Messieurs VAN HOUT et NOTTE. Une délégation d'Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Chasseurs était également présente.

Le Lieutenant-Colonel CHASSEUR souhaita la bienvenue aux musiciens et leur dit combien il était fier de voir le rassemblement de toutes les bonnes volontés pour défendre le dernier Régiment de Chasseurs à Pied. Il nomma ensuite "Chasseresse" les deux demoiselles qui font partie de la Société. Le Président de l'Amicale remercia les promoteurs de cette création, forma des vœux pour que la nouvelle formation recueille très vite de nombreux succès et demanda au Chef et à ses musiciens d'examiner la possibilité de créer une Marche des Chasseurs à Pied. Une question de tenue est encore à régler, mais tout le monde souhaite que la première sortie de la nouvelle Harmonie coïncide avec les Fêtes du 2me Chasseurs, en septembre de cette année. C'est le grand ami des Chasseurs, Monsieur Gustave WARMONT, qui clôtura les allocutions en félicitant toutes les bonnes volontés et en formant des vœux sincères pour l'avenir.

L'exécution magistrale de la Marche du 2me Chasseurs et ensuite de celle des " P'tits Chasseurs di Charlerwè " termina cette partie officielle . Toute l'assistance se retrouva ensuite dans une salle de réception aménagée par nos sympathiques Chasseurs du Régiment pour prendre le verre de l'amitié et déguster les excellents " Zakouski " préparés par les dévoués cuisiniers.

APPEL AUX BONNES VOLONTES.

Les Membres de l'Amicale et leurs amis musiciens désireux de faire partie de cette nouvelle formation peuvent se présenter chaque MARDI à 19.15 hr au Corps de Garde de la Caserne TRESIGNIES à CHARLEROI. Un délégué se chargera d'indiquer la salle de répétition. NOUS AVONS BESOIN DE MUSICIENS ET DE MEMBRES DE LA CLIQUE.

Allons, Amis Chasseurs et sympathisants, un bon mouvement, et, tous ensemble nous recruterons les éléments indispensables pour donner à cette nouvelle formation musicale le succès qu'elle mérite.

D'autre part, et ceci est très important, nous n'avons aucun subside et nous partons avec une caisse "Harmonie" à zéro. Il nous faut donc des musiciens, mais il nous faut aussi des mécènes, aussi modestes soient-ils. Donc, tous ceux qui ne peuvent nous apporter leur concours musical, sont invités à verser leur obole au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. , Avenue de Philippeville, 188 à 6001 MARCINELLE, en indiquant au verso de leur virement : "Pour l'HARMONIE des Chasseurs"

Nous vous signalons, enfin, que nos dévoués musiciens seraient heureux de recevoir de temps en temps la visite d'un ou deux Membres pendant les répétitions qui ont lieu tous les Mardis à 19.30 hr.

UN GRAND MERCI A TOUS.
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Les Membres d'Honneur de l'Amicale

Dès sa création, notre Amicale a été heureuse d'accueillir son premier Membre d'Honneur en la personne de Monsieur Gustave WARMONT, grand ami des Chasseurs et donateur de notre drapeau. Ensuite nous avons eu le plaisir d'accorder le titre de Membre d'Honneur à la Ville de CHARLEROI, marraine du 2me Chasseurs à Pied et à la Commune d'EPPEGEM, qui nous reçoit chaque année avec tant d'amabilité.

Récemment nous avons pris contact avec certaines personnalités, "Chasseurs Honoraires" au 2me Chasseurs à Pied et nous avons eu la joie d'accueillir comme Membres d'Honneur de notre Amicale : Monsieur Jean LIGNY, Directeur de l'Association Charbonnière, Monsieur Jacques PENDEVILLE, Directeur de la Clinique Reine Fabiola, Monsieur Léo DUFOUR, Echevin de la Ville de Charleroi, Monsieur Gustave T'XINT, Conseiller Communal de la Ville de Charleroi, Monsieur Jean DOPNY, Substitut de Procureur du Roi Hre et Monsieur Roland RODELET, Conservateur du Château d'Ham-Sur-Heure.

Nous remercions très sincèrement tous ces amis des Chasseurs qui ont bien voulu participer financièrement à notre action. Nous espérons, dans un avenir proche, avoir l'occasion de contacter d'autres " Chasseurs Honoraires ".

- 4 -